



## ORAGES

### Destinataires :

**Services :** ALIENOR – AOM - ARS NA – ARS 64- Astreinte transport Nouvelle-Aquitaine – Base hélico SC - CAPB- CODIS – Conseil Départemental – COZ – DDETS – DDPP- DDSP – DDTM- DSDEN - EFS- ENEDIS – EPSA - Gendarmerie (CORG) – GRDF – La Poste - Météo France – Orange - Ports – Réseau sport 64 - SAMU Pau – SAMU Bayonne – SNCF COGC – SP Bayonne – SP Oloron - Vinci autoroute

**Communes :** tout le département

**Presse :** AFP – France 3 – France Bleu Béarn – France Bleu Bayonne – Pyrénées presse – Sud-Ouest

**Date :** 20 juin 2023

**Heure :** 09h00

**N° :** 1

### Description de l'évènement :

Début événement le **mardi 20 juin 2023 à 16h00**

Fin événement prévue le **mercredi 21 juin 2023 à 03h00 au moins**

### Qualification de l'évènement

Situation météorologique à surveiller pour un risque d'orages violents.

En seconde partie d'après-midi, un système orageux circule depuis le fond de golfe de Gascogne vers le pourtour du Massif Central. Il peut s'accompagner de chutes de moyenne à forte grêle, de fortes rafales de vents proches de 60 à 80 km/h voire 70/90 et de fortes à très fortes intensités pluvieuses proches de 20 à 40 mm/h voire 30 à 50 mm/h sous des cellules toutefois mobiles. Une incertitude subsiste sur la chronologie de la mise en place de ces orages, la sévérité notable ne pouvant débuter qu'en soirée ou début de nuit. Le système s'évacue par les départements les plus à l'Est vers le milieu de nuit prochaine ou peu après.

**Conséquences possibles :** Violents orages susceptibles de provoquer localement des dégâts importants.

Des dégâts importants sont localement à craindre sur l'habitat léger et les installations provisoires.

Des inondations de caves et points bas peuvent se produire très rapidement.

Quelques départs de feux peuvent être enregistrés en forêt suite à des impacts de foudre non accompagnés de précipitations.

**Conseils de comportement :** Je m'éloigne des arbres et des cours d'eau Je m'abrite dans un bâtiment en dur. Je me tiens informé et j'évite de me déplacer. Je protège les biens exposés au vent ou qui peuvent être inondés. J'évite d'utiliser mon téléphone et les appareils électriques.

**Pour les maires :** La plus grande vigilance s'impose donc. Veuillez mettre en œuvre, le cas échéant, les mesures de protection des populations adaptées à la situation et aux enjeux locaux et activer les mesures de votre plan communal de sauvegarde.

Il vous appartient de vous tenir informé de l'évolution de la situation en consultant le site :

[www.meteo.fr](http://www.meteo.fr) ou sur le répondeur Météo-France au 05 67 22 95 00

En cas d'urgence, appelez le permanent SIDPC par le standard de la préfecture : **05.59.98.25.25**

P/Le Préfet,  
Le Permanent SIDPC



## ORAGES

**Destinataires :**

**Services :** ALIENOR – AOM - ARS NA – ARS 64- Astreinte transport Nouvelle-Aquitaine – Base hélico SC - CAPB- CODIS - Conseil Départemental – COZ – DDETS – DPPP- DDSP – DDTM- DSDEN - EFS- ENEDIS – EPSA - Gendarmerie (CORG) – GRDF – La Poste - Météo France – Orange - Ports – Réseau sport 64 - SAMU Pau – SAMU Bayonne – SNCF COGC – SP Bayonne – SP Oloron - Vinci autoroute

**Communes :** tout le département

**Presse :** AFP – France 3 – France Bleu Béarn – France Bleu Bayonne – Pyrénées presse – Sud-Ouest

**Date :** 20 juin 2023

**Heure :** 10h45

**N° :** 1

**Description de l'évènement :**

Début évènement le **20 juin 2023 à 16h00**

Fin évènement prévue le **20 juin 2023 à 00h00 au moins**

**Qualification de l'évènement**

Situation fortement orageuse nécessitant une vigilance particulière dans la mesure où il existe une forte probabilité de phénomène violent (chutes de grêle, rafales de vent).

**Situation actuelle**

En seconde partie d'après-midi, un système orageux circule depuis le fond de golfe de Gascogne vers le pourtour du Massif Central

**Evolution prévue**

Le système orageux peut s'accompagner de chutes de moyenne à forte grêle, de fortes rafales de vents et de fortes à très fortes intensités pluvieuses.

Une incertitude subsiste sur la chronologie de la mise en place de ces orages, la sévérité notable ne pouvant débuter qu'en soirée ou début de nuit. Les systèmes s'évacuent par les départements les plus à l'Est vers le milieu de nuit prochaine.

**Conséquences possibles :** Violents orages susceptibles de provoquer localement des dégâts importants.

Des dégâts importants sont localement à craindre sur l'habitat léger et les installations provisoires.

Des inondations de caves et points bas peuvent se produire très rapidement.

Quelques départs de feux peuvent être enregistrés en forêt suite à des impacts de foudre non accompagnés de précipitations.

**Conseils de comportement :** Je m'éloigne des arbres et des cours d'eau Je m'abrite dans un bâtiment en dur. Je me tiens informé et j'évite de me déplacer. Je protège les biens exposés au vent ou qui peuvent être inondés. J'évite d'utiliser mon téléphone et les appareils électriques.

**Pour les maires :** La plus grande vigilance s'impose donc. Veuillez mettre en œuvre, le cas échéant, les mesures de protection des populations adaptées à la situation et aux enjeux locaux et activer les mesures de votre plan communal de sauvegarde.

Il vous appartient de vous tenir informé de l'évolution de la situation en consultant le site :

[www.meteo.fr](http://www.meteo.fr) ou sur le répondeur Météo-France au **05 67 22 95 00**

En cas d'urgence, appelez le permanent SIDPC par le standard de la préfecture : **05.59.98.25.25**

P/Le Préfet,  
Le Permanent SIDPC